

En visite d'amitié et de travail aux Emirats Arabes Unis :

Le Président de la République arrive à Abu Dhabi

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, est arrivé, dimanche soir à Abu Dhabi, pour une visite d'amitié et de travail dans l'Etat frère des émirats Arabes Unis. Le Président de la République a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international d'Abu Dhabi par une délégation Emirat de haut niveau conduite par M. Khalifa Chahine El Marar, ministre d'Etat aux affaires étrangères, l'ambassadeur de Mauritanie auprès de l'Etat des Emirats arabes unis, SEM. Mohamed Ahmed Salem Ould Mohamed Raré et le personnel de l'ambassade.

Lire page 3



Le Président de la République à la cinquième conférence des Nations unies sur les PMA :

«Les pays les moins avancés ont besoin d'un soutien fort pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030»



Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a indiqué que le groupe des pays les moins avancés (PMA) comprend près d'un milliard de personnes, dont les économies souffrent de problèmes structurels majeurs, de dysfonctionnements exacerbés par l'énorme fardeau de la dette et le faible accès aux investissements internationaux, ainsi que les répercussions des défis climatiques et sécuritaires. Pour ces raisons, les PMA «ont besoin de l'appui fort de l'ensemble de la communauté internationale pour augmenter leurs chances d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2030.»

Il a ajouté, dans un discours prononcé, dimanche, à Doha, à la cinquième conférence des Nations unies sur les Pays les Moins Avancés, que la Mauritanie a fait de la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion la pièce maîtresse de sa stratégie de développement. Ainsi, «elle a construit un large filet de sécurité sociale et a travaillé par des réformes structurelles à développer une économie diversifiée, plus forte et plus résiliente, capable de créer des opportunités d'emplois et de produire de la valeur ajoutée, tout en veillant à renforcer la gouvernance dans les domaines économique, financier et monétaire.»

Lire pages 4 et 5

Face à la Covid-19 :

La vaccination et les gestes barrières sont la meilleure prévention

Ministère de l'intérieur :

«les terroristes évadés de la prison civile de Nouakchott sont activement recherchés»

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a indiqué dans un communiqué dont copie est parvenue à l'AMI, Dimanche, dans la soirée, que les terroristes qui ont attaqué les gardiens de la prison civile de Nouakchott sont traqués. Voici le texte du communiqué : « Le 05 mars 2023, à neuf heures du soir, quatre terroristes ont réussi

à s'évader de la prison centrale de Nouakchott après avoir agressé les gardiens. Une agression qui a entraîné un échange de tirs au cours duquel deux éléments de la Garde nationale sont tombés en martyres, qu'Allah les reçoit en son saint paradis. Deux autres gardes ont été légèrement blessés, qu'Allah leur apporte prompt rétablissement. La Garde nationale a renforcé son

contrôle sur la prison et a immédiatement commencé à traquer les fugitifs afin de les arrêter au plus vite.

Les citoyens sont priés de signaler toute information pouvant conduire l'arrestation des fugitifs aux numéros suivants :

102, 116, 117 et 120.

Dr Anina Sogho, Médecin psychiatre :

«La plupart des maladies mentales résultent d'une perturbation neurobiologique»

Médecin psychiatre, spécialiste, Dr Anina Sogho est chef du service de Psychiatrie au centre hospitalier des Spécialités (CHS) de Nouakchott. Il est formé en psychiatrie à l'école de santé des armées sénégalaises entre 2004 et 2014 puis à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar où il décroche son doctorat. Interne des hôpitaux de 2014 à 2018, il effectue des stages à l'hôpital de Fann à Dakar, et dans les zones de Fatick et de Kaolack. Rentré en Mauritanie en 2018, il officie au centre hospitalier des spécialités, ex hôpital Dia ; il est depuis 2019, chef du service de Psychiatrie. Dr. Sogho s'est spécialisé dans la prise en charge de la toxicomanie (addictologie) et est membre de l'équipe d'intervention rapide (SURGE) et de l'équipe médicale d'urgence du pays. Dans cette interview à Horizons, il livre aux lecteurs les aspects des maladies psychiatriques souvent taboues, de leur prise en charge, de la toxicomanie et des moyens dont dispose le service qu'il dirige.

Horizons : Vous êtes médecin psychiatre au centre national des spécialités de Nouakchott. Pouvez-vous nous dire quels sont les types de malades psychiatriques que vous recevez dans cet établissement, spécialisé dans ce domaine ?

Anina Sogho : Nous recevons des patients souffrant de plusieurs types de maladies dont :

- Les troubles délirants
- La schizophrénie
- Les troubles de l'humeur
- Les troubles anxieux
- Les troubles de la personnalité.
- Les addictions aux drogues.
- les troubles psychiatriques secondaires à une cause organique ou iatrogène

Horizons : Quelles en sont les principales causes et qui sont les catégories de personnes et d'âges les plus atteintes ? Peuvent-elles en guérir ?

Dr Anina Sogho : Nous utilisons plus le terme de facteurs de risque de survenue d'une maladie mentale que le terme cause. On distingue :

- les facteurs génétiques
- les facteurs environnementaux
- le profil de personnalité
- les facteurs socioculturels et familiaux
- les facteurs économiques

Les catégories d'âge les plus touchés sont les adultes jeunes et les adolescents.

Certains guérissent de leur maladie selon que le type de trouble dont ils souffrent est guérissable ou non. Cependant la plupart d'entre eux souffrent de maladies chroniques ou récidivantes et devront vivre avec en essayant d'avoir une meilleure qualité de vie.

Horizons : De quels moyens dispose l'établissement pour leur prise en charge ?

Dr Anina Sogho : Le service dispose de 8 psychiatres et 1 pédopsychiatre, d'un personnel paramédical compétent dans le domaine avec une bonne expérience, d'un bâtiment de 20 chambres individuelles.

Nous assurons une consultation régulière du lundi au vendredi par deux psychiatres dont l'un pour les urgences et l'autre pour les rendez-vous. Et une permanence tous les jours par des médecins généralistes et internes de 16h00 à 08h00, tous les jours ouvrables et le week-end. Ces équipes de permanence sont managées chaque jour par un psychiatre d'astreinte qui prend toutes les décisions médicales.



Horizons : Quels sont les rapports entre les maladies psychiatriques et les maladies neurologiques ?

Dr Anina Sogho : Le rapport entre les maladies neurologiques et celles psychiatriques est étroit.

La plupart des maladies mentales résultent d'une perturbation neurobiologique correspondant à la désorganisation du fonctionnement de certaines substances biochimiques naturellement existant dans le cerveau en rapport avec les récepteurs et certaines zones du cerveau responsables de nos fonctions intellectuelles, thymiques et comportementales

Les maladies neurologiques sont des affections souvent liées à des perturbations du système nerveux central et périphérique. Les troubles sont souvent d'ordre sensitif ou moteur. Les troubles neurologiques peuvent avoir aussi une manifestation psychiatrique.

Horizons : Quel est l'état des accompagnants de vos patients face à ces maladies psychiatriques ?

Dr Anina Sogho : Les accompagnateurs des patients vivent parfois difficilement la situation de leur parent aussi bien avant, pendant et après la période de l'hospitalisation. Ils doivent savoir qu'ils sont aussi importants que les soignants dans tout le processus de prise en charge de leur malade.

Propos recueillis par Athie Alassane

HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE D'INFORMATION



**Directeur de Publication,
Directeur Général de l'AMI :**

Mohamed Fall Oumeir Beye

Directeur de la Rédaction :

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef :

khalilou Diagana

SECRETAIRE DE REDACTION :

Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette :

El Hadrami Ould Ahmedou

Email: had.mac@gmail.com

Tirage : Imprimerie nationale



FAX: 45 25 55 20

E-mail : Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

Direction Commerciale

45 25 27 77

E-mail: dgsami22@gmail.com

Tel: 00222 45 25 27 77

En visite d'amitié et de travail aux Emirats Arabes Unis :

Le Président de la République arrive à Abu Dhabi

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, est arrivé dimanche soir à Abu Dhabi, pour une visite d'amitié et de travail dans l'Etat frère des Emirats Arabes Unis.

Le Président de la République a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international d'Abu Dhabi par une délégation émiratie de haut niveau conduite par M. Khalifa Chahine El Marar, ministre d'Etat aux Affaires étrangères, l'ambassadeur de la Mauritanie auprès de l'Etat des Emirats Arabes Unis, SE M. Mohamed Ahmed Salem Ould Mohamed Rare et le personnel de l'ambassade de Mauritanie dans ce pays frère.

Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, avait quitté Doha, le même jour.

Au cours de ce voyage, le Président de la République est accompagné d'une importante délégation com-



prenant MM :

– Ousmane Mamoudou Kane, ministre des Affaires économiques et

de la Promotion des Secteurs productifs ;

– Abdessalam Ould Mohamed

Saleh, ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie ;

– Ismail Ould Cheikh Ahmed, di-

recteur de Cabinet du Président de la République ;

– Mohamed Ahmed Salem Ould Mohamed Rare, ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie aux Emirats Arabes Unis

– Ahmed Ould Baha, dit Hmeida, conseiller à la Présidence de la République ;

– Yahya Ould Kebd, chargé de mission à la Présidence de la République ;

– Saleh Ould Dehmach, chargé de mission à la Présidence de la République ;

– El Hassan Ould Ahmed, directeur général du Protocole d'État ;

Le Président de la République est accompagné également d'une délégation d'hommes d'affaires conduite par M. Mohamed Zeine El Abidine Ould Cheikh Ahmed, président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien.

Le Président de la République préside une réunion des cadres du Hodh Charghi...



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a présidé jeudi soir à Néma, une réunion avec des cadres du Hodh Charghi.

Organisée après les travaux du

conseil des ministres tenu jeudi dernier à Néma, la réunion a été consacrée aux problèmes des populations de la wilaya.

La réunion s'est déroulée en présence du wali du Hodh Charghi, du ministre secrétaire général de la

Présidence de la République, des membres du Gouvernement, du président du conseil régional du Hodh Charghi, du hakem et du maire de Néma, des élus, des notables et de plusieurs autres personnalités locales.

...et félicite son homologue du Ghana

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a rappelé le souci de la Mauritanie de renforcer la coopération avec la République du Ghana dans l'intérêt des deux peuples amis. C'était dans un message de félicitations adressé dimanche au Président de la République du Ghana, Son Excellence Monsieur Nana Akufo-Addo à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. Le message est ainsi libellé "Excellence et cher ami,

A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République du Ghana, j'ai le plaisir de vous exprimer mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité au peuple ghanéen



ami. Je tiens à vous renouveler notre détermination à poursuivre le renforcement et le développement de la coopération entre nos deux pays dans l'intérêt mutuel de nos

deux peuples amis. Veuillez recevoir Excellence, l'expression de ma très haute considération. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani".

21^{ème} conférence des ministres de la sous-commission régionale des pêches



Les travaux de la 21^{ème} conférence des ministres des pêches de la sous-commission régionale pour l'Afrique de l'ouest ont débuté samedi à Dakar avec la participation d'une délégation mauritanienne conduite par le ministre des Pêches et de l'Economie maritime, M. Mohamed Ould Abidine Ould Maayif.

A cet effet, M. Ould Maayif a indiqué que cette rencontre vient à un moment déterminant de l'histoire de la commission, marqué par une conjoncture internationale difficile de façon générale et les conséquences découlant de la pandémie du Covid 19 et des contraintes majeures auxquelles font face les secteurs des pêches.

Le ministre a ensuite souligné que de nombreux défis continuent de se dresser devant notre écosystème. Il serait nécessaire de réaffirmer notre

ferme engagement de le protéger ensemble et de préserver les activités sociales et économiques de nos secteurs de pêche, a-t-il précisé. Le ministre a passé en revue la session précédente de la conférence des ministres tenue à Praia en janvier 2019 et celle en visioconférence en octobre 2020. Il a insisté sur la nécessité d'actualiser le plan stratégique de la sous-commission régionale des pêches axé sur les priorités comme la lutte contre la pêche illégale et la mise en place d'un plan de gestion des pêcheries avec un système d'information. Il a ajouté que la pêche connaît actuellement une crise mondiale marquée par une exploitation excessive des espèces à haute valeur commerciale dans de nombreux pays côtiers. M. Ould Maayif a insisté sur la nécessité de faire face à cette situation.

Le Président de la République à la cinquième conférence des Nations unies sur les PMA :

«Les pays les moins avancés ont besoin d'un soutien fort pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030»

Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, est arrivé, samedi à Doha (Qatar) où il a participé au 5^{ème} sommet des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés (PMA5).

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a indiqué que le groupe des pays les moins avancés (PMA) comprend près d'un milliard de personnes, dont les économies souffrent de problèmes structurels majeurs, de dysfonctionnements exacerbés par l'énorme fardeau de la dette et le faible accès aux investissements internationaux, ainsi que les répercussions des défis climatiques et sécuritaires. Pour ces raisons, les PMA «ont besoin de l'appui fort de l'ensemble de la communauté internationale pour augmenter leurs chances d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2030.»

Il a ajouté, dans un discours prononcé, dimanche à Doha, à la 5^{ème} conférence des Nations unies sur les Pays les Moins Avancés, que la Mauritanie a fait de la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion la pièce maîtresse de sa stratégie de développement. Ainsi, «elle a construit un large filet de sécurité sociale et a travaillé par des réformes structurelles à développer une économie diversifiée, plus forte et plus résiliente, capable de créer des opportunités d'emplois et de produire de la valeur ajoutée, tout en veillant à renforcer la gouvernance dans les domaines économique, financier et monétaire.» Voici la traduction du discours présidentiel :

"Au nom d'Allah le Miséricordieux et prières et paix sur ses messagers, Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, Emir de l'Etat du Qatar, Son Excellence M. Lazarus Chakwera, Président de la République du Malawi et Président du Groupe des pays les Moins Avancés, Excellences, les Présidents, Excellences, les Chefs de délégations,

M. Antonio Guterres, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord féliciter mon frère, Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, pour l'accueil par son pays de cette cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés, en le remerciant pour l'accueil chaleureux et la véritable hospitalité qatarie dont il nous entoure depuis notre arrivée dans ce pays frère.

J'adresse également mes sincères remerciements à M. Antonio Guterres et aux organes des Nations Unies chargés du problème des Pays les Moins Avancés, pour les réalisations louables accomplies au cours



de la dernière décennie ainsi que pour l'élaboration du nouveau programme d'action de Doha pour la période 2022-2031.

Altesse,

Excellences,

Mesdames et Messieurs

Cette cinquième session de la Conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins avancés se tient dans un contexte international tout à fait exceptionnel, marqué par l'expansion constante des conflits armés, la violence, l'extrémisme, les graves défis environnementaux, les répercussions catastrophiques de la pandémie du Covid-19 et la guerre en Ukraine. Ces crises, en raison de leurs répercussions destructrices sur les tissus sociaux et économiques, ont entravé les grands efforts déployés par les Pays les Moins Avancés, avec l'appui de la communauté internationale, pour atteindre les objectifs de développement durable. Il était donc urgent de convoquer cette session, qui constitue une occasion précieuse de mobiliser et de renforcer les engagements de la communauté internationale pour la mise en œuvre du programme d'action de Doha, sur la base des enseignements tirés de l'exécution du programme d'action d'Istanbul. Ce n'est un secret pour personne que le groupe des Pays les Moins Avancés comprend près d'un milliard de personnes et que leurs économies souffrent de dysfonctionnements structurels majeurs, exacerbés par l'énorme fardeau de l'endettement, le faible accès aux investissements internationaux et les répercussions des défis climatiques et sécuritaires. Ces pays ne peuvent en conséquence se dispenser d'un appui fort de la part

de la communauté internationale dans son ensemble, pour augmenter leurs chances d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2030.

Il est vrai que le soutien de la communauté internationale au groupe des Pays les Moins Avancés a contribué à l'obtention de quelques résultats positifs, permettant à un certain nombre de pays de sortir de ce groupe. Cependant, le faible nombre de ces pays indique, à lui seul, la nécessité de doubler l'appui international pour soutenir les Pays les Moins Avancés dans leur effort visant à atteindre les objectifs de développement durable, en particulier le premier objectif relatif à l'éradication de la pauvreté. Nous, en République islamique de Mauritanie, avons fait de la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion la pièce maîtresse de notre stratégie de développement. Nous avons donc construit un large filet de sécurité sociale, avons aussi travaillé, par des réformes structurelles, à développer une économie diversifiée, plus forte et plus résiliente, capable de créer des opportunités d'emplois et de produire de la valeur ajoutée, tout en veillant à renforcer la gouvernance dans les domaines économique, financier et monétaire. Tout cela nous a permis de porter notre taux de croissance réel à 5,3 % en 2022, contre 2,4 % en 2021. Nous nous concentrons également sur la mise à niveau de nos secteurs productifs en diversifiant la production agricole, en valorisant et en améliorant l'exploitation de nos ressources animales et halieutiques, dans le but d'atteindre le plus haut niveau possible d'autosuffisance alimentaire. Parallèlement, nous déployons de

grands efforts pour consolider la démocratie et l'État de droit, pour promouvoir les droits de l'homme et pour faire face aux différents défis sécuritaires et environnementaux. Dans ce contexte, notre pays a pu, dans un environnement sécuritaire régional et international très instable, assurer la sécurité et la paix sur son territoire et il continue de lutter contre la désertification et de passer progressivement aux énergies propres. Cependant, malgré tous ces efforts, nous avons encore besoin d'un grand soutien, tout comme les autres Pays les Moins Avancés, en particulier les cinq pays du Sahel, qui appartiennent tous à ce groupe. Je souhaite à notre conférence plein succès et réussite dans la mise en œuvre du programme d'action de Doha. Je vous remercie et que la paix, la miséricorde et les bénédictions d'Allah soient sur vous ».

Cette rencontre est un espace qui réunit des dirigeants mondiaux avec des représentants du secteur privé, de la société civile, des parlementaires et des jeunes pour exprimer de nouvelles idées, obtenir des promesses de soutien et tenir les engagements convenus.

Les travaux de la conférence s'articulent autour de six axes principaux: investir dans les personnes, éradiquer la pauvreté, renforcer les capacités, exploiter le pouvoir de la science, de la technologie et de l'innovation, soutenir la transformation structurelle en tant que moteur de la prospérité, renforcer la participation des pays les moins avancés au commerce international et à l'intégration régionale, faire face au changement climatique et se remettre de la pandémie du covid-19, renforcer la

résilience et mobiliser les partenariats internationaux pour une sortie durable de la catégorie des pays les moins avancés.

La 5^{ème} conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés est une occasion qui n'arrive qu'une fois tous les dix ans pour accélérer le développement durable dans les régions qui ont le plus besoin d'aide internationale et tirer pleinement parti du potentiel des pays pauvres pour leur permettre de parvenir au développement et à la prospérité.

Les réunions accueillies par la capitale qatarie l'an dernier et organisées dans le cadre de cette conférence ont adopté le projet Programme d'action de Doha au profit des pays les moins avancés, qui a été entériné par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le programme d'action de Doha est un nouvel ensemble d'engagements des pays les moins avancés et de leurs partenaires au développement à mettre en œuvre au cours de la période 2022-2031.

Ce programme repose sur un certain nombre d'objectifs principaux, notamment le renforcement de la résilience aux chocs futurs, l'éradication de l'extrême pauvreté, le renforcement des marchés du travail, la sortie des pays pauvres de la catégorie des pays les moins avancés, la facilitation de l'accès à des financements durables et innovants et la lutte contre les inégalités, au sein des pays et entre les pays, en exploitant le pouvoir de la science, de la technologie et de l'innovation, en intégrant l'entrepreneuriat basé sur la technologie et en provoquant une transformation structurelle qui permet la réalisation des objectifs de développement durable grâce à un partenariat mondial actif.

Son Altesse l'émir Tamim bin Hamad Al Thani, émir du Qatar, a passé en revue dans son discours lors de la cérémonie d'ouverture, le sous-développement et la famine auxquels sont confrontés les pays les moins avancés du monde, dont les pays riches doivent être conscients. Il a encore indiqué que cette conférence se tient à la lumière des défis d'une crise alimentaire mondiale. Il a déclaré que la convocation de la conférence est une opportunité pour développer un mécanisme en vue relever les défis auxquels sont confrontés les pays les moins avancés en imaginant des solutions appropriées pour faire face à ces défis. Il a souligné que le programme d'action de Doha est la base d'une feuille de route pour faire face aux problèmes des pays les moins avancés. L'émir du Qatar a souligné l'existence d'une responsabilité mondiale partagée pour juguler les défis de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de la crise énergétique.

Le Président de la République à la cinquième conférence des Nations unies sur les PMA :

«Les pays les moins avancés ont besoin d'un soutien fort pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030»



Le secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, a, quant à lui, exhorté les pays industrialisés à remplir leurs obligations envers les pays les moins avancés qui ont cruellement besoin de soutien et d'assistance pour surmonter leurs crises. Il a ajouté que les pays les moins avancés ont besoin d'une assistance sérieuse et efficace pour parvenir à un développement durable, ce qui les oblige à obtenir d'importants investissements dans divers domaines de développement. A son arrivée à l'aéroport international de Doha, Son Excellence le Président de la République a été accueilli par une délégation qatarie

de haut niveau, par le chargé d'Affaires de l'ambassade de Mauritanie au Qatar, M. Mohamed Ould Mohamedou, par le personnel de l'ambassade et par les représentants de la colonie mauritanienne.

Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, avait quitté Nouakchott samedi matin, à destination de Doha (Qatar), pour participer au 5^{ème} Sommet des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés (PMA).

A son départ de l'Aéroport International de Nouakchott Oumtounsi, le Président de la République a

été salué par le Premier ministre, Monsieur Mohamed Ould Bilal Messoud, la ministre conseillère à la Présidence de la République, les ministres des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, de l'Intérieur et de la Décentralisation, le chef d'Etat-major particulier du Président de la République, la directrice adjointe de cabinet du Président de la République, le wali de Nouakchott Ouest et le vice-président de la Région de Nouakchott.

Au cours de son voyage, le Président de la République est accompagné d'une importante délégation

comprenant MM :

- Ousmane Mamoudou Kane, ministre des Affaires économiques et de la Promotion des Secteurs productifs,
- Abdessalam Ould Mohamed Saleh, ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie,
- Ismaël Ould Cheikh Ahmed, directeur de cabinet du Président de la République,
- Mohamed Ould Mohamedou, chargé d'Affaires de l'ambassade de Mauritanie à Doha,
- Sidi Ould Mohamed Laghdhaf, représentant permanent de la Mauritanie auprès des Nations Unies,
- Ahmed Ould Baha dit Hmeïda,

conseiller à la Présidence de la République,

- Yahya Ould Kebd, chargé de mission à la Présidence de la République,
- Saleh Ould Dehmach, chargé de mission à la Présidence de la République,
- El Hassan Ould Ahmed, directeur général du Protocole d'Etat.

Le Président de la République est accompagné également d'une délégation d'hommes d'affaires conduite par M. Mohamed Zeïne El Abidine Ould Cheikh Ahmed, président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM).



Conseil des Ministres du jeudi 02 mars 2023, à Néma :

Communication relative à l'état des lieux et



Au Conseil des Ministres du jeudi 02 mars 2023, à Néma, sous la Présidence de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le ministre de l'Elevage a présenté une communication relative à l'état des lieux et les perspectives du secteur de l'élevage.

Ce secteur contribue à environ 9,8% au PIB national et constitue le 2^{ème} pourvoyeur d'emplois (11 % de la population active). Il joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des populations.

La présente communication a pour objet de passer en revue l'état des lieux et les perspectives du secteur de l'Elevage et de dégager les meilleures pistes à suivre pour sa relance.

Cette communication s'articule autour de deux points :

- L'état des lieux du secteur de l'Elevage
- Les perspectives du secteur de l'Elevage et pistes à suivre pour sa relance

I. L'ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'ELEVAGE

La déclaration de l'Elevage comme la richesse économique du pays par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani lors de la foire sur l'élevage tenue à Timbedra a constitué un tournant décisif pour le secteur qui lui a permis de reprendre sa place primordiale en tant que principale ressource de revenu pour 60% de la population.

L'élevage contribue à environ 9,8% au PIB national (ANSADE 2021). Il est le 2^{ème} pourvoyeur d'emplois (11% de la population active) et joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire des populations.

Le pays est autosuffisant en viande rouge et exporte même des animaux sur pied vers les pays voisins. Le nombre d'animaux exportés est mal connu mais il représente une perte de valeur ajoutée pour le secteur. Le gros des exportations de petits ruminants va au Sénégal

notamment pendant les fêtes (Aïd El Kébir et Al Fitr). Selon des données de la douane, plus de 750 000 têtes de bétail ont été exportées en 2021 vers le Sénégal, la Gambie etc. représentant une valeur estimée à 4 500 millions MRU (environ 120,2 millions USD).

Les importations des produits laitiers et avicoles restent importantes. En 2021, le pays a dépensé 80,6 millions USD pour importer des produits laitiers, 31 millions USD pour importer 42 989 tonnes de viande de volaille et 17,8 millions USD pour importer 10,6 millions d'œufs de consommation et d'œufs à couver.

II- LES PERSPECTIVES ET PISTES A SUIVRE POUR SA RELANCE

Une volonté ferme a été exprimée ces dernières années pour développer et moderniser le secteur de l'élevage à travers la création :

- Du Fonds de Promotion et de Développement de l'Elevage (FPDE),
- De l'Office National de Recherches et de Développement de l'Elevage et du Pastoralisme (ONARDEP),
- La Mauritanienne des Produits de l'Elevage (MPE)

Le lancement des opérations de la phase pilote du recensement général de l'élevage a eu lieu cette semaine et a pour objectif de préparer ce recensement.

Les objectifs stratégiques annoncés par Son Excellence le Président de la République lors du Sommet de Dakar sur la sécurité alimentaire visent essentiellement le développement des filières lait, viande, volaille et aliments bétail ainsi que le renforcement du cadre juridique et institutionnel.

Pour le lait, l'objectif est de satisfaire une demande en augmentant la production nationale de 120 000 tonnes de lait par an d'ici à 2027 et en assurant la collecte d'au moins 35% du lait local pour les besoins de la transformation industrielle.

Pour atteindre ces objectifs, l'accent sera

mis sur l'amélioration de la productivité des animaux, l'importation de génisses gestantes à haut potentiel laitier, la structuration de la chaîne de valeur, l'organisation des acteurs, l'amélioration du système de collecte de lait et la mise en place des mesures incitatives.

Concernant la viande rouge, l'objectif est de Produire Plus et Mieux pour maintenir l'autosuffisance en viande rouge et promouvoir son exportation en faisant passer la production annuelle actuelle de 230 000 à 330 000 tonnes. La Mauritanie entend aussi continuer à contribuer à la souveraineté alimentaire de la sous-région par l'exportation de son bétail et de sa viande. Il s'agit d'augmenter la productivité numérique et pondérale des animaux destinés à la boucherie en réduisant la vulnérabilité des animaux par rapport aux ressources alimentaires et aux maladies animales et en améliorant leur potentiel génétique. Il s'agit aussi de favoriser l'installation d'infrastructures d'engraissement, d'abattage, de stockage et de commercialisation de la viande répondant aux normes internationales.

En ce qui concerne la volaille et produits avicoles, l'objectif est l'autosuffisance dans ces produits en développant l'aviculture, ce qui permettra de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. La production avicole moderne sera améliorée en mettant en place une véritable politique de soutien à la chaîne de valeur, en investissant dans des infrastructures adaptées et performantes et en facilitant l'accès aux intrants de qualité. De plus, il est nécessaire de renforcer les compétences techniques des acteurs.

Pour la protection sanitaire du cheptel, le pays met déjà en œuvre différentes actions incluant la surveillance épidémiologique et l'organisation de campagnes de vaccination du cheptel contre les maladies prioritaires.

Pour une maîtrise de l'alimentation animale, l'accent sera mis sur la valorisation des ressources pastorales naturelles ; l'aménagement

d'exploitations fourragères ; la valorisation des sous-produits agricoles et la production d'aliments concentrés.

Dans l'attente des résultats du recensement général de l'élevage, des pistes pour sa relance sont engagées ou en cours de préparation. Ces pistes visent la modernisation du secteur et la valorisation des produits et sous-produits d'élevage ainsi que le développement et la sécurisation de l'élevage pastoral. Cette relance du secteur nécessite d'engager les mesures prioritaires suivantes :

- Recrutement d'un personnel technique de divers profils ;
- Amélioration de la santé des animaux de la salubrité de leurs produits ;
- Renforcement de la réglementation et du cadre juridique,
- Développement de la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine de la santé et productions animales ;
- L'accélération du processus de mise en place d'un financement adapté d'une assurance pour l'élevage ;
- Mise en place des infrastructures d'élevage (Production, transformation et commercialisation) ;
- Exonération du matériel et équipement à usage exclusif au niveau du secteur de l'Elevage ;
- Mise en place d'une politique de subvention en harmonie avec les pays voisins ;
- Mise en place de l'Institut Supérieur des Sciences Vétérinaires ;
- Mise en place des pôles intégrés de développement de l'élevage ;
- Restructuration et redynamisation des établissements publics relevant du département de l'Elevage

La restructuration et la redynamisation des établissements publics relevant du département ont pour objectif de les rendre capables de mener à bien les missions qui leur sont dévolues, il s'agit de ;

les perspectives du secteur de l'élevage

- la restructuration de l'Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage et du Pastoralisme (ONARDEP) en créant le Centre National de Recherches Vétérinaires et Zootechniques (CNRVZ), dont la principale vocation sera la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine de la santé et la production animale en conformité avec les orientations du Haut Conseil de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et pour être en harmonie avec les institutions de recherches régionales et internationales ;

-La création de l'Institut des Productions Animales et d'Amélioration Génétique (IPAG), dont les principales missions sont l'étude et la conservation du patrimoine génétique des races animales locales, l'Amélioration génétique des espèces animales (bovins, camélins, ovins et caprins), l'Exécution des biotechnologies de la reproduction des animaux (Sélection, Croisement, Insémination artificielle, Transfert d'embryons...), la Gestion des stations d'amélioration Génétique et l'étude des formules alimentaires pour différentes espèces.

-La création de l'Agence Nationale de Développement du Pastoralisme (ANDP), dont principale vocation est l'exécution des politiques de gestion et de protection des espaces pastoraux et des infrastructures d'hydraulique pastorales.

-La restructuration de la Société des Abattoirs de Nouakchott (SAN) pour devenir une société nationale qui opère à l'échelle nationale en fournissant, produisant, vendant et exportant de la viande. Cela conduira à une redynamisation de toute la filière viande dans le pays afin de pouvoir exporter la viande vers les pays voisins au lieu d'exporter du bétail sur pied, ce qui apportera une valeur ajoutée et sauvegardera le bétail.

- La restructuration de la Centrale d'Approvisionnement en Intrants d'Elevage (CAIE) afin que son cadre juridique lui permette



d'accomplir efficacement les missions qui lui sont confiées. C'est une société mixte de développement créée par décret n° 94-065 du 25 juillet 1994 et régie par la loi n° 67-171 du 18 juillet 1967 portant statut de la coopération.

Mais ce statut juridique n'est plus compatible avec le fonctionnement des établissements nationaux d'approvisionnement, d'où la nécessité de le réviser pour qu'elle puisse accomplir efficacement ces missions ;

- La restructuration de la Société Mauritanienne des Produits Laitiers (SMPL), pour lui permettre de relancer ses activités dans l'espoir de la mettre sur une trajectoire d'efficacité économique, à travers l'exécution d'un plan en deux volets (i) une action qui consiste à redynamiser l'unité de production qui est l'usine du lait, pour laquelle il est jugé nécessaire de revoir la gouvernance et de renforcer les capacités managériales afin de sécuriser les performances de ladite entreprise ; et (ii) une action qui concerne le développement du bassin laitier.

- La Mauritanienne des Produits de l'Elevage « MPE », a pour principales missions la construction et l'exploitation d'infrastructures structurantes (abattoirs, conserveries, centres de quarantaine, fermes d'engraissement, centres de collecte de lait, marchés à bétail, etc...) ainsi que la modernisation et la mise à niveau des infrastructures de production, de traitement, de transformation, de conservation, de stockage et de transport des produits de l'élevage.

Pour soutenir le secteur de l'Elevage, nous proposons à votre honorable conseil :

- Restructuration et redynamisation des établissements publics relevant du département de l'Elevage ;
- Exonération du matériel et équipement à usage exclusif au niveau du secteur de l'Elevage ;
- Mise en place d'une politique de subvention en harmonie avec les pays voisins ;
- Mise en place des pôles intégrés de développement de l'élevage.

Telles sont les grandes lignes de la présente communication relative à l'état des lieux et les perspectives du secteur de l'Elevage soumise à votre honorable conseil pour approbation.

Ministre de l'Elevage
Mohamed Ould Abdellahi Ould Ethmane

Le ministre de l'Elevage préside une réunion sur la lutte contre l'état épidémiologique des petits ruminants au Tiris Zemmour...



Le ministre de l'Elevage, M. Mohamed Ould Abdellahi Ould Ethmane, a tenu dimanche à Nouakchott, une réunion extraordinaire consacrée à l'étude de l'état épidémiologique des petits ruminants à Zouerate.

Le ministre a insisté, à cette occasion, sur la nécessité de l'envoi d'équipes supplémen-

taires pour offrir les traitements immédiats nécessaires d'autant plus que des analyses vétérinaires ont montré l'apparition de certaines maladies chez les petits ruminants qui ne sont pas contagieuses pour l'homme. Le ministère y a déjà envoyé trois équipes d'intervention rapide qui ont vacciné, ces des derniers jours, 7057 têtes de ca-

prins en plus de ceux vaccinés dans le cadre de la campagne nationale de vaccination qui a démarré en décembre dernier. Une source officielle au ministère de l'Elevage a appelé, dans un entretien avec l'AMI, à l'organisation d'une vaste campagne d'assainissement dans les lieux où se trouvent les caprins, à l'application des mesures de distanciation, à éviter le mélange des troupeaux, à procéder à l'abattage dans les lieux appropriés, à passer par les services vétérinaires avant l'envoi des animaux d'un lieu à un autre et à informer ces services de tous les cas suspects. La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, M. Mady Ould Taleb et d'autres cadres du département.

...et visite une ferme de production laitière et la station de Radio Mauritanie à Timbédra



Le ministre de l'Elevage M. Mohamed Ould Abdellahi Ould Ethmane, a visité vendredi dernier la ferme laitière moderne et la station de Radio Mauritanie à Timbédra au Hodh Charghi. Cette visite vise à s'enquérir de l'état des services rendus par la ferme moderne, dont le développement de la culture du fourrage vert, l'élevage de vaches laitières et le développement des chaînes de production pour les différents maillons de la filière

laitière. Il s'agit, à cet effet, d'intensifier et d'augmenter la production et de promouvoir les moyens de collecte, mais aussi de transport et d'entreposage. M. Mohamed Ould Abdellahi Ould Ethmane a, en outre, suivi des explications du directeur général de Radio Mauritanie, M. Mohamed Cheikh Ould Sidi Mohamed, sur le rôle dévolu à la station de la radio à Timbédra et les efforts pour éclairer et éduquer les communautés locales.

Le ministre de l'Équipement visite des travaux en cours d'exécution à Kiffa...



Le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Nany Ould Chrougha, a visité samedi, en compagnie du wali de l'Assaba, M. Abderrahmane Ould El Hacem, des axes routiers urbains et d'autres travaux en cours d'exécution à Kiffa.

Le chef de la mission de Contrôle des travaux dans les axes routiers urbains à Kiffa et Aïoun, M. Aziz

Taleb Ahmed Khayar, a indiqué dans une déclaration à l'AMI, que le but de la visite était de s'informer de l'état d'avancement des travaux en cours d'exécution dans un certain nombre d'axes routiers urbains à Kiffa. Ensuite, il a précisé qu'il s'agit de 6 Km répartis dans différents quartiers de Kiffa. Il a ajouté que l'un des axes relie sur 2,5 km l'hôpital à la route de l'Espoir. M.

Ould Ahmed Khayar a, aussi souligné que ces routes permettront de résoudre beaucoup de problèmes qui se posent aux populations.

Au cours de cette visite, le ministre était accompagné du hakem et du maire de Kiffa, MM. Mohamed Amadou Dia et Jemal Ould Keboub et plusieurs autres responsables.

...à Aïoun...

Le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Nani Ould Chrougha, accompagné du wali du Hodh El Gharbi, M. Ahmada Mamadou Kelly, a visité samedi, des tronçons de la voirie urbaine et des travaux de pavage de la rue principale à Aïoun.

M. Nani Ould Chrougha a précisé dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information que le but de sa visite était de s'informer de l'état d'avancement des travaux en cours dans certaines wilayas. Il a par la suite souligné que la Mauritanie a réalisé d'importants investissements dans les deux Hodhs dont la construction et la réhabilitation de la route de l'Espoir et des routes secondaires entre Amourj et Adel Bagrou. Il a ajouté qu'en ce qui concerne les tronçons mentionnés, des délais de 3 à 5 mois ont été donnés aux entreprises en charge de l'exécution



des travaux pour prendre toutes les mesures nécessaires à la préparation du travail de terrain dans les 7 axes routiers avant le 14 mars courant. Le ministre était accompagné du

hakem et du maire d'Aïoun, du vice-président de la région du Hodh El Gharbi et des autorités militaires et sécuritaires locales.

... et à Amourj, Adel Bagrou, Timbédra et Néma



Le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Nani Ould Chrougha, s'est infor-

mé, vendredi, des préparatifs en cours pour la réalisation et la réhabilitation des tronçons routiers reliant

les villes d'Amourj, Adel Bagrou, Tembedra et Néma.

Le ministre a écouté des explications des responsables et opérateurs impliqués dans ces projets, notamment en ce qui concerne les engins, les équipements et les matériaux de construction devant intervenir dans la réalisation des travaux.

Par la suite, le ministre a donné des instructions au cours de deux rencontres tenues avec les autorités administratives et les élus, ainsi qu'avec les responsables des sociétés d'exécution et des bureaux d'études et de suivi, pour accélérer la réalisation de ces projets dans le respect des normes et des délais consignés dans les cahiers de charges.

La ministre de l'Environnement visite la mare de Mahmouda au Hodh Charghi



La ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Laliya Kamara, a visité vendredi la mare de Mahmouda, située entre les communes d'Oum Avnadech et de Béri Bava, dans la moughataa de Néma au Hodh Charghi.

Au cours de cette visite, la ministre a distribué 4 embarcations au profit de deux groupements des communes d'Oum Avnadech et de Béri Bava, et quelques équipements pour la pêche continentale à la population locale dans le cadre du Projet Zones Humides Continentales relevant de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte.

Au cours de la cérémonie, la ministre a souligné l'importance de la pêche continentale et son rôle pivot dans la réduction de la pauvreté et la résorption du chômage. Elle a insisté sur la nécessaire protection de la mare pour assurer une augmentation de sa production halieutique.

A leur tour, les pêcheurs artisans ont exprimé leur satisfaction pour cette intervention qui va améliorer leurs

conditions de vie.

La ministre et la délégation qui l'accompagne ont également visité la coopérative "Komel" pour la transformation des produits de la pêche, où ils ont été informés des efforts de cette coopérative dans le domaine de la transformation des produits de la pêche.

Les acteurs de cette coopérative ont salué l'intervention du département de l'Environnement et du Développement durable dans le domaine de la pêche. Pour eux, cela a permis aux habitants de trouver du poisson frais qu'ils ont intégré dans leurs habitudes alimentaires. Ils ajoutent que cette intervention a pu générer des revenus sur la base de la pêche continentale. Par la suite, Mme Laliya Kamara a visité un parc de vaccination du bétail au village « Aswail » relevant d'Oum et un point de vente de gaz butane à Ain Awlad Weiss. Ce point de vente répond aux besoins des habitants en gaz butane réduisant du coup la dépendance au charbon de bois et à limiter la pression sur le couvert végétal.

Entrée en service du nouveau bac de Kaédi



Le secrétaire général du ministère de l'Équipement et des Transports, M. Nouey Ould Cheikh Abeidi, accompagné du wali du Gorgol, M. Ahmedna Ould Sid Ebba, a supervisé, vendredi, l'entrée en service du nouveau bac de Kaédi devant assurer le transport fluvial entre la Mauritanie et le Sénégal.

A cette occasion, le secrétaire général a souligné que ces réalisations comprendront, dans les prochaines étapes, un bac au niveau de Gouraye dans la moughataa de Ghabou. Il s'agissait, a-t-il dit d'une doléance essentielle de la population pour

appuyer les échanges commerciaux entre les éleveurs.

Dans ce cadre, il a souligné que l'étude d'acquisition d'un bac a été finalisée et que ce bac sera disponible très prochainement.

Le secrétaire général a indiqué que le département de l'Équipement et de Transports tend, à travers les fonds propres de la Société des Bacs de Mauritanie, à acquérir une flotte de Bacs pour en doter les arrondissements de Touffondé Civé au Gorgol, Lexeiba et Jedr El-Mohguen au Trarza.

Football

Coup d'envoi de la Coupe de la présidente du Conseil Régional de Nouakchott



Le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, M. Mohamed Soueidatt a supervisé, vendredi soir, au stade Mellah dans la moughataa de Toujounine, le coup d'envoi de la première édition

de la coupe de la présidente de la Région de Nouakchott de Football pour les moins de 17 ans.

Organisé sous le thème "non à la drogue", ce tournoi regroupe 72 équipes issues des 09 wilayas de Nouakchott au prorata de 8 forma-

tions pour chaque wilaya.

La présidente du conseil régional, Mme Fatimetou Mint Abdelmalek, a, à cet effet, remercié tous ceux qui ont contribué à la bonne préparation de cet important tournoi. Elle a réaffirmé la poursuite de l'appui de la région au Conseil de la jeunesse en vue d'assurer la promotion et le développement du sport, eu égard à son rôle dans la formation de la personnalité et dans le développement et le renforcement de l'esprit d'intégration entre toutes les composantes de la société.

Elle a ajouté que la région de Nouakchott souhaite que cette édition soit destinée aux clubs non classés des quartiers populaires, afin de donner l'occasion aux jeunes de mettre en valeur leurs talents et de libérer leurs énergies, en affinant leurs compétences et en développant leurs aptitudes.

La CENI met en place une plateforme électronique pour éviter toute fraude

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a annoncé vendredi, dans un point de presse, avoir mis en place une plateforme électronique, qui met à la disposition de l'électeur des données statistiques précises et détaillées, automatiquement mises à jour pour éviter toute confusion ou fraude. Voici le texte du communiqué y afférent :

« Le Recensement Administratif à Vocation électorale (RAVEL) se poursuit sur l'ensemble du territoire national de manière fluide et transparente, ce qui aura des répercussions sur l'organisation d'élections libres et équitables qui satisfont toutes les parties et gagnent la confiance des observateurs à l'intérieur et à l'extérieur.

Afin de fournir et de transférer des informations rapidement et de manière impartiale, la Commission électorale nationale indépendante a mis en place une plate-forme électronique, qui met à la disposition de l'électeur des données statistiques précises et détaillées, qui sont mises à jour automatiquement pour éviter toute confusion ou fraude.

La CENI a relevé des irrégularités dans l'inscription des électeurs dans différentes wilayas de Mauritanie dont les plus importantes étaient des cas où des photos de cartes d'identité avaient été utilisées à Ajouejir (Trarza), Agharghar et Ain Farba (Hodh El Gharbi). Immédiatement après la découverte des violations susmentionnées, (suite aux méthodes de vigilance électronique), l'Agence

nationale de la Statistique, de l'Analyse démographique et économique a licencié les deux recenseurs en cause, et décision a été prise d'annuler l'enregistrement en question.

La CENI affirme sa satisfaction quant au déroulement du recensement et de la pleine vigilance qui y prévaut. Elle a invité les personnes concernées par les violations précitées à se rendre dans les meilleurs délais aux bureaux d'inscription avant le 13 mars, date de fin du recensement administratif.

La CENI attire également l'attention des électeurs sur le fait qu'il est possible de s'inscrire avec un passeport aussi bien en Mauritanie qu'à l'étranger.

Formation des responsables d'associations à Zoueirat



Une session de formation sur la gestion des associations au profit de 62 responsables associatifs a démarré ses travaux

samedi dernier dans les locaux du Forum régional des organisations de la société civile sous la supervision du conseiller du wali du Tiris-Zem-

mour en charge des Affaires sociales et politiques, M. Saadna Ould Mohamed.

Organisée par le Forum régional des organisations de la Société Civile au Tiris Zemmour, cette session de deux jours, vise à former les responsables associatifs aux méthodes de gestion, de rédaction et de d'élaboration de rapports.

Le conseiller du wali du Tiris Zemmour a expliqué que la société civile constitue un levier pour le développement et la modernisation de la société, car elle est considérée comme un exemple vivant de l'esprit de sacrifice, du volontariat et de la citoyenneté, en raison du rôle central qu'elle joue, en particulier au Tiris-Zemmour.

L'Union des Académiciens et Intellectuels de Mauritanie célèbre la proclamation de Nouakchott, capitale culturelle du monde islamique 2023



La salle de l'Union nationale du Patronat Mauritanien a abrité, samedi soir, une manifestation culturelle organisée par l'Union des Académiciens et Intellectuels de Mauritanie, en commémoration de la proclamation de Nouakchott capitale culturelle du monde islamique pour l'année 2023.

La cérémonie, qui coïncide avec le lancement par l'union de sa saison culturelle a été marquée par des exposés sous le thème de la pensée soufie chez les Chinguitiens présentés par des Académiciens et des spécialistes du soufisme.

La présidente de l'Union, Mme Mouna Mint Siyam, s'est félicitée de l'intérêt accordé à l'Union par les autorités compétentes.

Elle a précisé que l'Union comprend des docteurs, des professeurs d'université et des penseurs qui ont une large expérience dans les différents domaines des sciences et des

connaissances et qui travaillent en esprit d'équipe pour la réalisation des objectifs servant l'Union d'une part et accompagnant la politique de l'Etat en matière d'appui à la culture, d'autre part. Elle a noté que parmi ces objectifs figure la mise en place d'un réseau de relations efficace appuyant les liens entre les académiciens et les intellectuels mauritaniens et entre eux et leurs pairs dans le monde islamique et arabe.

De son côté, le secrétaire général de la Commission nationale pour l'Education, la Culture et les Sciences, secrétaire générale de la haute commission supervisant l'organisation de la célébration de la proclamation de Nouakchott capitale culturelle du monde islamique, M. Mohamed Sidi Abdallah, a mis en relief la place qu'occupe la Mauritanie au niveau culturel et scientifique au sein du monde islamique.

Sensibilisation sur les questions des femmes et des filles au Guidimakha



Une campagne de sensibilisation sur l'éducation des filles a été lancée vendredi dernier à Sélilabi par le ministère des Affaires économiques et de la Promotion des Secteurs productifs, en coopération avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Réforme du Système éducatif, dans le cadre du Projet pour l'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD).

Cette campagne vise à soutenir l'éducation des filles, à prévenir le décrochage scolaire et à sensibiliser aux dangers de la violence à l'égard des femmes et des filles en particulier.

La cérémonie de lancement de la campagne a été présidée par le directeur régional de l'Education nationale au Guidimakha, M. Sidi

Ould Varah.

Mme Siham Mint Bejana, chargée de Communication du projet SWEDD, a indiqué que cette campagne vise à sensibiliser les filles à la nécessité de poursuivre leurs études et à l'importance de la réussite scolaire, ce qui leur permettra d'occuper dans l'avenir une position de premier plan au niveau de la société et de l'État. Elle a souligné que le projet a offert 1500 bourses aux filles pour prévenir le décrochage scolaire.

Le responsable de l'Union régionale des Associations de Parents d'Elèves, au Guidimakha, a quant à lui, noté l'importance de cette campagne. Il a aussi invité les filles au respect de leur religion et de leurs valeurs, car c'est le point de départ de la réussite, a-t-il souligné.

Doha : Le président de l'UNPM invite les hommes d'affaires qataris à saisir les opportunités d'investissement prometteuses en Mauritanie



Le président de l'Union nationale du Patronat mauritanien (UNPM), M. Mohamed Zeine El Abidine Ould Cheikh Ahmed, s'est entretenu dimanche à Doha, avec Son Excellence Cheikh Khalifa bin Jassim Al Thani, président du conseil d'administration de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Qatar.

L'entretien a été l'occasion pour le Président de l'UNPM de passer en revue les diverses et attractives opportunités d'investissement en Mauritanie et les perspectives prometteuses de l'économie, ainsi que l'importance du partenariat entre les acteurs économiques tant au Qatar qu'en Mauritanie. Aussi, il a appelé au renforcement de ce partenariat

et à la multiplication des échanges entre les deux parties.

Le Président de l'UNPM a également mis en exergue le rôle de son organisation dans le développement économique et social en cours en Mauritanie.

A son tour, le président du conseil d'administration de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Qatar a souligné le rôle de développement que joue l'institution qu'il dirige. Il a également noté l'importance du partenariat avec les opérateurs économiques en Mauritanie dans le cadre du développement et de l'intégration économique arabe.

A l'issue de la rencontre, le président de l'UNPM a invité les hommes d'affaires du Qatar à se rendre en Mauritanie pour examiner de près les opportunités d'investissement prometteuses et travailler au renforcement du partenariat et des échanges avec leurs homologues mauritaniens.

Ouverture Atar d'une session de formation dans le domaine agricole....



Le conseiller du wali de l'Adrar, chargé des Affaires économiques et du Développement local, M. Ahmedou Yahya Ould Sidi, a supervisé, samedi à Atar, le lancement d'une formation d'agriculteurs bénéficiaires du projet "initiative d'irrigation au Sahel, en Adrar et au Tagant. La formation est axée sur le suivi et la gestion des projets exécutés dans le cadre de la stratégie de sortie sûre du projet. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le conseiller a indiqué que la Mauritanie connaît, depuis l'accession du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à la tête de l'Etat, un grand développement dans le domaine agricole. Il a souligné que le projet "Initiative d'irrigation au Sahel" a joué un grand rôle dans

le soutien des agriculteurs en matière de formation, d'encadrement et de vulgarisation.

De son côté, l'adjoint du maire d'Atar, M. Melanine Ould Cheikh Saadbouh, s'est félicité de l'organisation de cette session. Il a ensuite invité au renouvellement du financement du projet "Initiative d'irrigation au Sahel" pour assurer la poursuite de ses activités.

Le délégué régional de l'Agriculture, M. Abderrahmane Ould Ekhyar Nass, a, lui, insisté sur l'importance de la session dans le renforcement des connaissances des agriculteurs. Il a également souligné que le projet a contribué au renforcement de l'activité agricole à travers les différentes réalisations accomplies.

Kiffa : Le président du MNPT rencontre les autorités et visite la prison civile



Le président du Mécanisme national de Prévention de la Torture (MNPT), M. Bekaye Ould Abdelmalek, s'est entretenu samedi à Kiffa, avec les autorités administratives et sécuritaires et avec les élus de l'Assaba à propos des missions et du rôle de cet organe de prévention de la torture.

Ces rencontres viennent en prélude au lancement du programme de visites pour l'année 2023, qui doit inclure toutes les prisons et lieux de restriction de liberté sur l'ensemble du territoire national.

A cette occasion, le président du Mécanisme a souligné que la Mauritanie a ratifié des conventions internationales relatives aux droits de l'homme en général, et aux droits des détenus et des personnes privées de liberté en particulier, à commencer par la Convention internationale pour la prévention de la torture et

le protocole facultatif relatif à la Convention internationale pour la prévention de la torture, grâce auquel le MNPT a été créé.

Il a souligné que la tâche principale du Mécanisme est de surveiller le traitement des personnes privées de liberté, afin de renforcer leur protection contre la torture et toutes les formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants, en effectuant des visites régulières partout où des personnes peuvent être privées de liberté, afin d'examiner régulièrement leurs conditions, et de soumettre des propositions aux autorités concernées pour remédier aux atteintes qui pourraient être observées à cet égard. Il a remercié les autorités administratives locales pour avoir coopéré et facilité le travail des équipes du Mécanisme et pour leur adhésion à cet effort national au service de l'État de droit, surtout à la lumière

d'une volonté politique sérieuse.

De son côté, le wali de l'Assaba, M. Abderrahmane Ould El Hacen, a salué le rôle majeur joué par cet organe. Il a ensuite souligné que les autorités administratives suivront les recommandations et directives qui seront données et contribueront au respect des droits de l'homme et à la prévention de la torture.

Le maire de Kiffa et le vice-président de la région ont salué cette instance. Ils ont souligné leur intérêt pour les droits de l'homme et tout ce qui vise à le protéger de la torture. Il convient de noter que le président du Mécanisme National de Prévention de la Torture, accompagné du procureur de la République et des responsables de la sécurité locale, s'est rendu à la prison civile de Kiffa pour constater les conditions des détenus et écouter leurs doléances.

Arrivée de 65 touristes à Atar



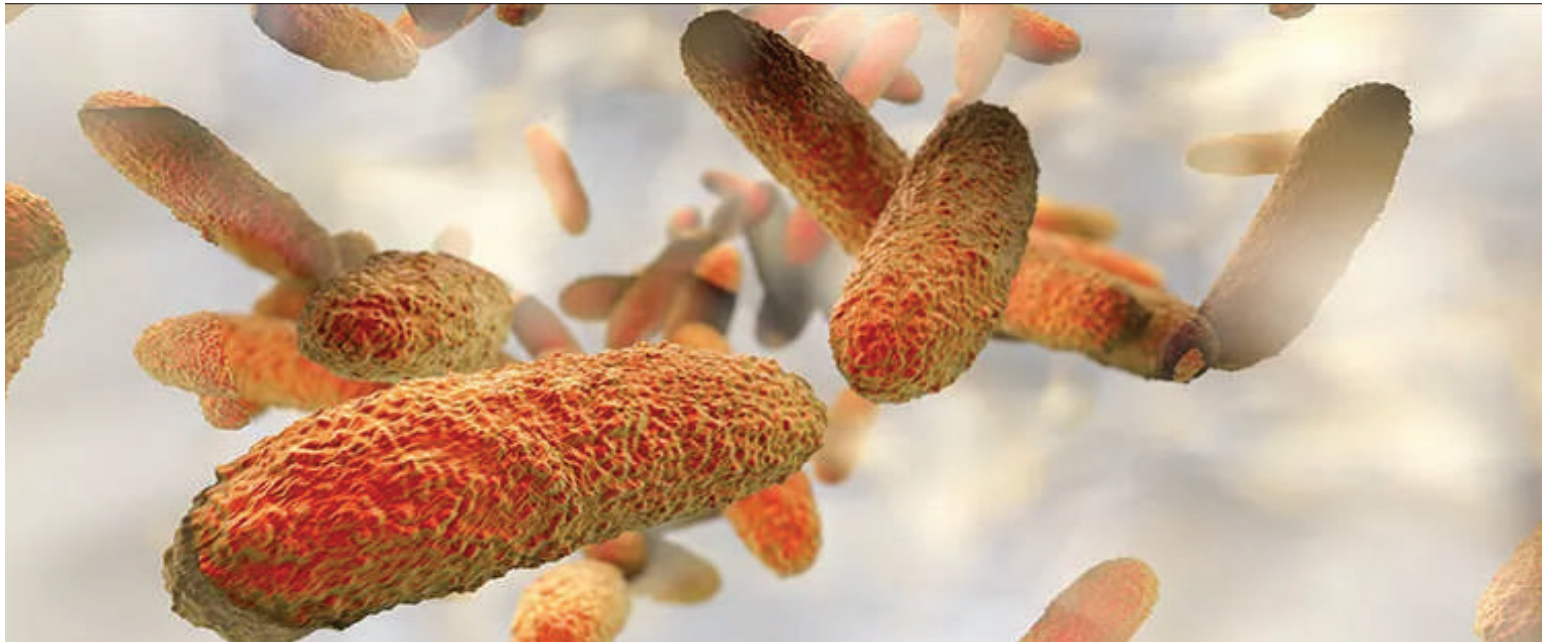
Le 12^{ème} vol à bord duquel se trouvent 65 touristes en provenance de la France est arrivé samedi à Atar.

Dans une déclaration à l'AMI, le représentant de la Société des Aéroports de Mauritanie, M. Mohamed Mahmoud Ould Cheiba, a indiqué que ces touristes se composent de différentes nationalités européennes. Il a précisé qu'il s'agit du dernier vol programmé pour la saison artistique 2022-2023.

Ont participé à l'accueil des touristes, les représentants de l'Office national de Tourisme, de la Société de l'Aviation civile, de la gendarmerie, de la police, des Douanes et de l'Etat civil, en plus d'une mission médicale.

Comment le microbiote stimule la croissance

Le microbiote intestinal est aujourd'hui considéré comme un organe à part entière. Une équipe pilotée par des scientifiques du CNRS et de l'ENS de Lyon, en collaboration avec l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Inserm, et l'Inrae a travaillé sur ce sujet dans une publication à paraître dans la revue Science. Les scientifiques ont découvert, chez l'animal, comment une bactérie du microbiote pouvait stimuler la croissance juvénile dans des conditions nutritionnelles appauvries. La bactérie LpWJL améliore la croissance de souris sous-alimentées via la reconnaissance du muramyl-dipeptide de sa paroi et la signalisation intestinale NOD2.



L'activité du microbiote est essentielle à une vie en bonne santé mais elle reste encore mal comprise. Dans de précédentes études, l'équipe de recherche avait révélé que le microbiote intestinal joue un rôle important dans la croissance des jeunes individus chez des espèces aussi distantes que l'insecte drosophile ou la souris domestique.

En particulier, une souche de la bactérie *Lactiplantibacillus plantarum* (LpWJL) est particulièrement efficace pour stimuler la croissance juvénile de ces animaux dans des conditions nutritionnelles appauvries. Dans cette nouvelle étude, l'équipe de recherche internationale dirigée par des scientifiques de l'Institut de génomique fonctionnelle de Lyon (CNRS/ENS de Lyon) a identifié l'un des mécanismes par lequel cette bactérie agit sur la croissance de souris en sous-nutrition après le sevrage. L'administration quotidienne par voie orale de la bactérie LpWJL à ces souris stimule localement la maturation de l'épithélium intestinal ce qui soutient la production d'hormones (insuline et IGF-1) essentielles à une croissance saine. Les scientifiques ont identifié une molécule produite par la bactérie et un composant majeur des parois cellulaires bactériennes : le muramyl-dipeptide. Cette molécule est suffisante pour stimuler la production d'insuline et d'IGF-1 en se fixant à NOD2, un récepteur présent sur les cellules de l'épithélium intestinal chez la souris.

Ces résultats établissent que le muramyl-dipeptide et son récepteur NOD2 contribuent à atténuer des retards de croissance liés à une sous-nutrition chronique. Ces travaux permettent d'envisager chez les enfants en sous-nutrition chronique des interventions bactériennes couplées à des interventions nutritionnelles afin d'améliorer leur dynamique de reprise de croissance. Enfin ils offrent aussi des perspectives d'études sur d'autres populations nécessitant une nutrition optimisée telle que les personnes âgées ou les sportifs de haut-niveau.

Protéger le microbiote de l'effet néfaste des additifs alimentaires grâce à une bactérie
Les émulsifiants sont des additifs alimentaires utilisés pour améliorer la texture et prolonger la durée de conservation des aliments. On les retrouve dans de nombreux plats transformés (crèmes glacées, gâteaux emballés, sauces...), bien que leurs effets néfastes sur l'équilibre intestinal aient été démontrés.

Section montrant l'interaction du microbiote et de l'épithélium intestinal au niveau du colon. En bleu, le mucus sécrété par l'épithé-

lium intestinal pour se protéger contre le microbiote. En rose, les noyaux des cellules de l'épithélium.

Dans une nouvelle étude, des scientifiques de l'Inserm, du CNRS et d'Université Paris Cité à l'Institut Cochin à Paris ont aspiré à contrecarrer les effets délétères induits par la consommation d'émulsifiants en fortifiant l'épithélium intestinal via son repeuplement par une bactérie naturellement présente dans l'intestin: *Akkermansia muciniphila*. Ajouter cette bactérie au microbiote intestinal permettrait d'empêcher les dommages causés par la consommation d'agents émulsifiants. Ces données, publiées dans le journal Gut, confirment le potentiel grandissant d'*Akkermansia muciniphila* en tant que probiotique.

Des millions de personnes consomment des agents émulsifiants quotidiennement. Ces produits figurent parmi la liste des additifs alimentaires les plus largement utilisés par l'industrie agroalimentaire. Et pour cause, ils permettent d'améliorer la texture des aliments et de prolonger leur durée de conservation. Par exemple, des émulsifiants comme la lécithine et les polysorbates garantissent la texture onctueuse des crèmes glacées industrielles et évitent qu'elles ne fondent trop rapidement une fois servies.

De précédents travaux menés par l'équipe de Benoît Chassaing, chercheur Inserm à l'Institut Cochin (Inserm/CNRS/Université Paris Cité), ont montré que la consommation de certains agents émulsifiants entraînait l'altération du microbiote intestinal et son interaction avec l'appareil digestif. Ces altérations du microbiote conduisent à une inflammation intestinale chronique et à des dérégulations métaboliques. Plus précisément, ces recherches ont montré que la consommation d'émulsifiants alimentaires induisait la capacité de certains éléments du microbiote à rentrer en contact étroit avec l'épithélium - la première ligne de défense de l'appareil digestif qui normalement est stérile.

Dans cette nouvelle étude, les chercheurs ont voulu contrecarrer les effets délétères induits par la consommation d'émulsifiants en fortifiant l'épithélium intestinal. Pour cela, ils se sont intéressés plus spécifiquement à la bactérie *Akkermansia muciniphila*, qui, naturellement présente dans l'intestin, a déjà révélé avoir un impact sur les interactions du microbiote avec le reste de l'organisme. Par ailleurs, on sait que la quantité de cette bactérie se retrouve diminuée suite à la consommation d'agents émulsifiants.

Des groupes de souris ont ainsi reçu des agents émulsifiants par le biais de leur alimentation, supplémentée ou non avec une dose quotidienne d'*Akkermansia muciniphila*. Les

scientifiques ont observé que, tandis que la consommation d'agents émulsifiants alimentaires était suffisante pour induire une inflammation chronique associée à des altérations du métabolisme et à une hyperglycémie, les souris recevant *Akkermansia muciniphila* étaient totalement protégées contre de tels effets. L'administration d'*Akkermansia muciniphila* a aussi été suffisante pour prévenir l'ensemble des altérations moléculaires normalement induites par la consommation d'agents émulsifiants, et notamment le rapprochement des bactéries de la paroi de l'épithélium.

"Ce travail conforte la notion que l'utilisation d'*Akkermansia muciniphila* en tant que probiotique pourrait être une approche pour maintenir la santé métabolique et intestinale contre les stress modernes tels que les agents émulsifiants qui promeuvent l'inflammation intestinale chronique, et les conséquences néfastes qui en résultent. De plus, cela suggère que la colonisation intestinale par *Akkermansia muciniphila* pourrait prédire la propension individuelle à développer des troubles intestinaux et métaboliques suivant la consommation d'émulsifiants : plus la présence de la bactérie est importante, plus l'individu serait protégé des effets néfastes des additifs alimentaires sur le microbiote", explique Benoît Chassaing, dernier auteur de l'étude. Note: Ensemble des micro-organismes - bactéries, virus, parasites et champignons non pathogènes, dits commensaux - qui vivent dans l'intestin.

Les biofilms, communautés complexes de bactéries, abondent autour de nous : à la surface du fromage, où ils sont responsables des saveurs et des arômes ; dans les cours d'eau, où ils forment la substance visqueuse sur les rochers ; mais aussi sur nos dents, où ils causent la plaque dentaire.

Vivre dans un biofilm comporte de nombreux avantages pour les bactéries, tels que le partage des ressources, un abri contre les prédateurs et une résistance accrue aux composés toxiques comme les antibiotiques.

Cependant, avoir la possibilité de quitter le biofilm lorsque les conditions environnementales se détériorent peut être avantageux et permet aux bactéries de se reloger dans un environnement plus hospitalier.

"Pour la bactérie *Caulobacter crescentus*, le biofilm devient une sorte de prison à perpétuité : une fois que les cellules sont attachées à une surface par un adhésif puissant produit à l'une de leur extrémité, elles ne peuvent plus s'en détacher, explique Yves Brun, professeur au Département de microbiologie, infectiologie et immunologie de l'Université de Montréal. Cependant, lorsque ces cellules atta-

chées se divisent, leurs rejetons - les cellules filles - ont le choix de rester dans le biofilm ou de s'en éloigner."

Rester ou quitter la communauté
Comment les cellules décident-elles de rester ou de quitter le biofilm ? "Nous avons montré dans une étude précédente que, lorsqu'une partie des cellules de *Caulobacter* meurent dans un biofilm, elles libèrent leur ADN, ce qui empêche les cellules filles de s'implanter dans ce même biofilm, favorisant ainsi leur dispersion loin d'environnements où leurs semblables meurent", ajoute le chercheur.

Avec son équipe de recherche, il a donc voulu déterminer si la mort cellulaire se produit de manière aléatoire lorsque la qualité de l'environnement diminue ou s'il s'agit d'un processus régulé répondant à un signal précis.

"Nous avons mis en lumière que *Caulobacter* utilise un mécanisme de mort cellulaire programmée qui pousse certaines cellules à se sacrifier lorsque les conditions à l'intérieur du biofilm se détériorent, avance Cécile Berne, membre de l'équipe de recherche d'Yves Brun et auteure principale de l'étude. Connue sous le nom de système toxine-antitoxine, ce mécanisme recourt à une toxine qui cible une fonction vitale pour la bactérie et son antidote associé, l'antitoxine. La toxine est plus stable que l'antitoxine et, lorsque la mort cellulaire programmée est lancée, la quantité d'antitoxine est réduite, entraînant la mort cellulaire."

Qu'est-ce qui pousse certaines cellules du biofilm à se sacrifier ? "En utilisant une combinaison de génétique et de microscopie, nous avons remarqué que le système toxine-antitoxine est activé lorsque l'oxygène devient rare, car le biofilm s'agrandit et les cellules se disputent l'oxygène disponible", poursuit Cécile Berne.

La mort d'un sous-ensemble de cellules qui en résulte libère de l'ADN, ce qui favorise la dispersion de leurs frères et sœurs vivants vers des environnements potentiellement plus hospitaliers, empêchant ainsi une surpopulation qui réduirait davantage la qualité de l'environnement dans le biofilm.

S'attaquer à la résistance des biofilms dangereux

Les biofilms ont des conséquences positives ou négatives sur notre vie quotidienne. Parmi les aspects positifs, les bactéries vivant dans des biofilms sont couramment utilisées dans la production alimentaire, le traitement des eaux usées ou la dépollution.

SMB

Source : actualité scientifique



59^{ème} session ordinaire du Comité Exécutif de l'ACNOA :

Abderrahmane Ethmane porté à la présidence de la commission des finances



Le président du Comité National Olympique et Sportif Mauritanien (CNOSM), Monsieur Abderrahmane Ethmane a été élu à l'unanimité des membres du Comité exécutif de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) au poste de président de la commission des finances de l'instance. C'était au terme des travaux de la 59^{ème} session ordinaire de son Comité exécutif,

l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique qui se sont achevés vendredi 3 mars, à Nouakchott.

Cette désignation est une marque d'estime et de considération que les membres de l'ACNOA portent à l'égard du patron de l'olympisme mauritanien qui s'est investi à fond dans la bonne tenue, pour la première fois en Mauritanie de cette rencontre.

Enthousiasmé par "l'accueil particulièrement chaleureux" et de "tant d'attention dont ils ont été entourés", durant leur séjour, les membres du ComEx ont adressé un message de reconnaissance et leurs sincères remerciements au président de la République Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh Al-Ghazouani, au gouvernement et au peuple mauritanien.

59^{ème} session ordinaire du Comité exécutif de l'ACNOA :

Décisions de Nouakchott

A l'issue des travaux de la 59^{ème} session ordinaire de son Comité exécutif, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), au vu des échanges et des recommandations défendues d'un commun accord entre tous les participants, a pris la résolution suivante :

- Les membres se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la participation des athlètes Russes et Biélorusse à toutes les compétitions internationales.

Le Président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique, Mustapha Berraf, a réitéré cette position en affirmant que l'ACNOA s'aligne sur la position du Comité International Olympique et de son président, le Dr Thomas Bach.

Il s'agira ainsi de permettre aux athlètes Russes et Biélorusse de participer en toute neutralité sans aucun signe identitaire aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'ACNOA a donné son accord pour réaffirmer que la politique ne saurait faire pression sur le Sport et retirer à celui-ci toutes ses valeurs de noblesse qui tournent autour de la Paix, de l'Unité et de la Solidarité.



Les travaux de Nouakchott revêtent un cachet historique dans ce sens et insistent sur la levée des barrières qui doivent exister entre la politique et le sport.

Elle rappelle que les Athlètes ne doivent en aucun cas payer le lourd tribut d'un conflit quel qu'il soit et où qu'il soit.

L'ACNOA souhaite de tous ces vœux que ce conflit prenne fin et que le monde retrouve toute la paix, la quiétude et la sérénité.

Signature d'un accord de partenariat entre le CNOSM et le CNOT :

De nouvelles perspectives



Le président du Comité National Olympique et Sportif Mauritanien (CNOSM), M. Abderrahmane Ethmane et le président du Comité National Olympique Tunisien (CNOT), M. Mehrez Boussayene ont signé vendredi 3 mars, au siège du CNOSM, un Accord de partenariat. Celui-ci vise à la consolidation de la coopération bilatérale et des liens d'amitié entre la Tunisie et la Mauritanie, notamment, dans les secteurs de la jeunesse et du sport. Cet accord a trait à d'importants programmes communs dans les domaines de la formation des cadres, de la Gouvernance et de la diffusion des Valeurs Olympiques.

Chemal FC :

Bouh Ould Lemrabott revient au poste d'entraîneur

Chemal FC a choisi de rappler Bouh Lemrabott en remplacement de Modou Amadou Niang, vendredi. Le technicien, qui avait décidé d'observer une pause, a déjà entraîné Tidjikja avant son rachat.

"Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée de notre nouvel entraîneur ! Bienvenue à Bouh Lemrabott qui revient au poste qu'il a déjà occupé par le passé, avec succès. Nous sommes impatients de voir le fruit de son travail pour faire progresser notre équipe. Welcome back, Bouh", a indiqué le club sur sa page face book. Chemal FC, deuxième de Super D 1, avait décidé, mardi 28 février, de se séparer de son entraîneur Modou Amadou Niang. "Le club tient à remercier Modou Niang pour ses services et lui souhaite beaucoup de succès dans le futur", a indiqué Chemal FC sur sa page face book. Lors de la quinzième journée, les nordistes ont



sombré face à l'AS Douanes (0-3). C'est le deuxième revers essuyé par Chemal après celui concédé face à l'AS Gendrim (0-2).

Par ailleurs, le club annonce la résiliation du contrat du joueur Bassey Howells, sur la base d'un commun accord. "La direction tient à le remercier pour la période qu'il a passé au sein du club et lui souhaite beaucoup pour la suite de sa carrière".